

Présentation du Budget Primitif 2024 du budget annexe du Laboratoire départemental d'analyses

Conformément à l'art. L 3313-1 du CGCT

Le budget annexe du laboratoire départemental d'analyse s'élève en dépenses et en recettes (mouvements réels), à 1 811 K€ et présente une augmentation de 4,5 % (+78 K) par rapport au BP 2023. En terme de charges de fonctionnement, le poste le plus important, dédié aux frais de personnel, est en légère baisse à 1 277 K€ contre 1 284 K€ comme au BP 2023.

Les prévisions de recettes de fonctionnement du laboratoire (hors subvention de maintien du service public) sont estimées à 889 K€, soit un montant en hausse de 218 K€ par rapport à l'exercice précédent, réparties à hauteur de 89 K€ en biologie vétérinaire et 800 K€ en hygiène alimentaire.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 46 K€ (- 18 K€ par rapport au BP 2023). Ces crédits sont principalement destinés à la poursuite du renouvellement du matériel d'analyses obsolète (sondes, radio, balances, congélateurs, réfrigérateurs...) afin de disposer d'un matériel performant et minimiser ainsi les coûts d'entretien et de maintenance. Par ailleurs, il est prévu dans ce projet de budget primitif, l'acquisition d'un nouveau véhicule.

Enfin, compte-tenu de l'ensemble des éléments qui précèdent, la subvention de maintien du service public provenant du Budget Principal est prévue en baisse à 903 K€ contre 1 044 K€ au BP 2023 (soit -13,5 %).

L'équilibre de ce budget se présente comme suit (en opérations réelles) :

		<i>BP 2023</i>	<i>BP 2024</i>
Investissement	Dépenses	63 553 €	46 237 €
	Recettes	0 €	0 €
Fonctionnement	Dépenses	1 669 366 €	1 764 877 €
	Recettes	1 732 919 €	1 811 114 €
TOTAL		1 732 919 €	1 811 114 €